

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 25 septembre 2023

Date de l'annonce publique : 15/09/2023

Date de la convocation des conseillers : 15/09/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-09-25 - 2.14
Point de l'ordre du jour		2.14
Objet		Acte notarié - Echange (emprises n°379/2065 et 386/2083 sises à Crauthem)

Le conseil communal,

Vu l'acte n° 23841 du 23 août 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, authentifiant l'opération immobilière suivante conclue les époux SCHMITT-WEISEN :

Echange de parcelles de terrain sises à Crauthem, rue Emile Barthel

A. Cession par les époux SCHMITT-WEISEN d'une (1) parcelle de terrain sise à Crauthem, rue Emile Barthel, inscrite au cadastre comme suit :

Commune de Roeser, section E de Crauthem

- Numéro 379/2065, lieu-dit: "rue Emile Barthel", place, contenant 04 centiares ;

B. Cession par la Commune d'une (1) parcelle de terrain sise à Crauthem, rue Emile Barthel, inscrite au cadastre comme suit :

Commune de Roeser, section E de Crauthem

- Numéro 386/2083, lieu-dit « rue Emile Barthel », place, contenant 86 centiares ;

Considérant que cet échange est effectué dans un but d'utilité publique, à savoir la régularisation de la situation foncière de la voirie ;

Considérant que comme chaque lot est évalué à la somme de cinquante euros (50,-€) l'échange a eu lieu sans soulte ;

Vu les articles 1/650/261100/99001 et 4/650/221100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 23841 du 23 août 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à un échange de parcelles sises à Crauthem, rue Emile Barthel.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 6 octobre 2023

POUR
EXPEDITION
CONFORME

Le bourgmestre,

Le secrétaire ff,